

Appel à candidature à un poste d'Ingénieur forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

CRPF Grand Est

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public , selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (Classe Normale, fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 33.155€ et 55.356€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Châlons-en-Champagne (51) ou Ban Saint Martin (57)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} septembre 2023

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 % et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers. La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.



Description du poste

Sous l'autorité du Directeur, en lien avec le Directeur-Adjoint, l'Ingénieur Forestier (H/F) aura pour responsabilité de coordonner, conforter, voire développer l'activité conventionnelle de la délégation territoriale, comprenant notamment les missions suivantes :

- créer, développer et renforcer les relations institutionnelles et techniques auprès des collectivités territoriales (Régions, Départements, Communautés de Communes, Syndicats mixtes,...) sur l'ensemble du territoire de la délégation territoriale, afin de présenter l'expertise du CNPF et les solutions qu'il propose en matière de gestion durable des forêts privées ;
- finaliser les conventions de partenariats auprès de ces collectivités, garantir leur bonne exécution, tant d'un point de vue technique, administratif que financier, et assurer les actions de promotion des actions réalisées à la demande des collectivités concernées ;
- manager l'équipe de techniciens contractuels en charge de la réalisation des activités sous convention (recrutement, formation, encadrement et pilotage technique des opérations), et assurer un lien avec les activités cœur de métier de l'équipe permanente en place, et des fonctions supports nationales concernés ;

A cette activité conventionnelle, s'ajouteront :

- un appui à l'ingénieur en charge des dossiers LBC, notamment en ce qui concernera les diagnostics terrain,
- le suivi de placettes ICE, portant notamment sur les IC et IA,
- la coordination de l'activité DSF du CNPF – Délégation Grand Est et notamment l'encadrement des techniciens correspondants-observateurs (CO), en lien avec le Département Santé des Forêts de la DRAAF Grand Est.

Profil recherché

Formation – expériences

- Candidat externe : Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Forestier de type bac +5 ou diplôme de niveau 7 ou membre du corps des ingénieurs de l'agriculture de de l'environnement,
- Candidat interne : Ingénieur de catégorie T1 dans un autre service ou Technicien(ne) de catégorie T2 justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 9 années de services effectifs dans cette catégorie
- Maîtrise des outils bureautiques, SIG et statistiques,
- Expérience requise en matière de conduite et gestion de projets (montage et suivi financier, rédaction, mise en œuvre, bilan et communication).

Compétences et qualités requises

- Capacités d'animation et d'encadrement, notamment sur des projets transversaux,
- Intérêt pour l'innovation, capacité à susciter, élaborer et suivre des projets simultanément,
- Très bonnes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse,
- Dynamisme, rigueur, autonomie et sens de l'organisation,
- Permis de conduire obligatoire et aptitude aux déplacements fréquents,
- Aptitude physique au travail de terrain.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;



www.cnpf.fr





- Activité télétravaillable nombre de jours selon le métier exercé et au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Alain LEFEUVRE, Directeur : 03 87 31 18 42 - alain.lefeuvre@cnpf.fr
- Hervé RICHARD, Directeur adjoint : 06 73 98 90 23 - herve.richard@cnpf.fr
- Nicolas VANDERHEEREN, Ingénieur forestier : 06 24 48 91 28 - nicolas.vanderheeren@cnpf.fr
- Cyril VITU, Ingénieur forestier : 06 71 57 65 49 - cyril.vitu@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **jeudi 22 juin 2023** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur Alain LEFEUVRE, Directeur du CRPF GRAND EST

41 avenue du Général de Gaulle
57050 LE BAN SAINT MARTIN

grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **fin juin ou début juillet 2023**, dans les locaux du CNPF à Le Ban Saint Martin (57).



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

